



AGERIN 65



Direction Départementale
des Territoires du Gers

Commune de
SAINT-ANTOINE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION

CARTE HAUTEURS - VITESSES

Légende :

HAUTEURS D'EAU

-  Hauteur supérieure à 1 m
-  Hauteur entre 1 et 0,5 m
-  Hauteur inférieure à 0,5 m
-  Hauteur non différenciée

VITESSES

-  Vitesse supérieure à 0,5 m/s
-  Vitesse entre 0,5 et 0,2 m/s
-  Vitesse inférieure à 0,2 m/s

ISOCOTES

-  **151** Isocôte et côte de la crue de référence (en NGF)
-  **151,3** Isocôte et côte intermédiaire

-  Limite communale
-  Limite crue de référence